

Élargir ses connaissances sur la sinistralité dans le bâtiment.

Objectifs :

Élargir ses connaissances sur la sinistralité dans le bâtiment.

Analyser les principaux désordres du bâtiment et les remèdes appropriés (fondations, structures, façades et toitures).

Public :

Négociateurs ou gestionnaires

Personnel titulaire de la carte professionnelle ou personnel habilité (attestation d'habilitation loi numéro 70-9 du 02/01/1970 décret numéro 72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/les carte(s) détenue(s).

Pré-requis: aucun

Les plus pédagogiques :

Méthodes :

Une pédagogie interactive favorisant l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Nos salles sont équipées d'outils multimédias et interactifs et de tous matériels en lien avec la thématique traitée.


Méthodes et outils adaptés à la formation (mise en situation, QCM, exercices d'application...).

Animateur : Nos formateurs sont choisis pour leurs expertises métiers, leurs compétences pédagogiques et leur connaissance de l'entreprise

Validation / Certification :

Attestation de fin de formation.

INFORMATION

 1 Jour, 7 heures

€ 360 € NET

Session(s) à La Roche sur Yon

- 27 avril 2020

- 22 octobre 2020



Formation Régionale

Programme :

MATIN

Introduction

Les typologies de pathologies et leur importance
Constat des pathologies, action préventive, action curative, les assurances du bâtiment

Les désordres liés aux fondations et infrastructures d'un bâtiment

Les mouvements des fondations et la nature des sols
Les désordres concernant les murs de soutènement
Les Voirie et Réseaux Divers (VRD) et le réseau d'assainissement

La pathologie des structures et gros-oeuvre

Le cas des fissures
Les problèmes d'humidité et d'étanchéité
Les désordres survenus sur les balcons
Le traitement des bois
Les problèmes rencontrés avec les piscines

APRES-MIDI

La pathologie des toitures et charpentes

Les soucis d'infiltrations dans les toitures et charpentes
La transformation des combles

Les enveloppes et revêtements extérieurs

Le cas particulier des ITE
Les désordres liés aux peintures et enduits (soulèvement, craquellement, etc.)

Les désordres liés aux aménagements et équipements intérieurs

Le décollement des revêtements aux murs et au sol (parquet, vinyle, carrelage, etc.)
Le fonctionnement de la condensation

Focus sur les équipements spécifiques

Les désordres liés au chauffage
Les désordres liés aux cheminées ou poêle à bois
L'isolation acoustique.